



## LA FORMATION REMORQUE : L'attestation B96

Cette formation permet de tracter une remorque dont le PTAC est supérieur à 750kg, sous réserve que la somme des PTAC de l'ensemble excède 3 500kg sans dépasser 4 250kg.

Ainsi, le B96 permet de tracter des bateaux ou encore des vans à chevaux. Cette formation s'adresse à toute personne âgée de plus de 18 ans et titulaire d'un permis qui est encore valide. Ce permis ne nécessite pas de prouver une aptitude médicale.

### La formation pratique du B96

La formation dure 7h, sur une seule journée et se compose de deux parties :

- 4h hors circulation alternant théorie et pratique pour acquérir des compétences relatives à la prise en charge et à l'utilisation d'un ensemble de véhicules.
- 3h en circulation pour apprendre à adapter les comportements de conduite aux particularités de la conduite d'un ensemble et aux risques qui y sont associés.

Cette formation n'est pas sanctionnée par un examen, à l'issue de celle-ci, une attestation de suivi vous est remise laquelle vous permettra d'obtenir la **mention B(96)** délivrée par la préfecture.

<b>EPREUVE HORS CIRCULATION</b>	<b>4 H 00</b>
<b>SEQUENCE HORS CIRCULATION</b> Poids et masses - Plaques - Remorque : freinage et équipements - Rétroviseurs - Règles de circulation	75 min
<b>VERIFICATION AVANT LE DEPART</b> Freins - Suspensions - Dispositif d'attelage	45 min
<b>CONTROLES VEHICULES TRACTEUR + REMORQUES</b> Feux - Pneumatique	60 min
<b>ATTELAGE - DETELAGE</b>	60 min
<b>TEST DE MANIABILITE</b>	60 min
<b>EPREUVE EN CIRCULATION</b>	<b>3 H 00</b>
Adaptation à la conduite d'un ensemble routier	
Bilan de la prestation du stagiaire	
Réponses au Quiz	

Responsable pédagogique : Patricia TILLET